

La vie de votre **MultiCompte** - DSK

Ce document a été conçu pour vous faciliter les formalités dans la gestion de votre compte. Nous vous remercions de bien vouloir le compléter dès qu'une modification intervient et de l'adresser à la SMAvie BTP 114, avenue Emile Zola 75015 PARIS.
Un nouvel exemplaire vous sera automatiquement envoyé.

Vos coordonnées

(à remplir obligatoirement)

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et Prénom _____

Sociétaire n° |_|_|_|_|_|_|_|_| Contrat **MultiCompte** n° |_|_|_|_|_|_|_|

agissant en qualité : Adhérent **et** assuré Adhérent Assuré (titulaire du droit de retrait)

Numéro de téléphone (de 8 h à 18 h) : _____ Mobile : _____

Email : _____

FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ

▪ Pièce d'identité de l'assuré.

Nature et N° _____ Date et lieu de délivrance |_|_|_|_|_|_|_| _____

▪ Pièce d'identité de l'adhérent, ou extrait Kbis de l'entreprise le cas échéant.

Nature et N° _____ Date et lieu de délivrance |_|_|_|_|_|_|_| _____

En application de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (décrets n° 2009-874 et n° 2009-1087), nous avons l'obligation réglementaire de vous demander, au-delà d'un certain montant de versement, de justifier l'origine des sommes versées. A défaut de communication des informations demandées, la SMAvie BTP a l'obligation légale de déclarer l'opération réalisée et cette omission à l'autorité compétente.

Vous changez d'adresse

Nouvelle adresse

Adresse complète : _____

Numéro de téléphone : _____ Mobile : _____

Email : _____

Vous désirez changer de bénéficiaire

En cas de décès de l'assuré, les bénéficiaires désignés au contrat sont :

Mon conjoint ou partenaire de PACS, à défaut et par parts égales mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par suite de prédécès ou de renonciation au bénéfice, à défaut mes héritiers légaux (clause type).

OU

Bénéficiaires spécifiques (Indiquer les nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse des bénéficiaires et la quote-part en pourcentage à transmettre à chacun d'eux.) : _____

_____ à défaut, les héritiers légaux de l'assuré.

PRÉCISION : Attention, en matière de clause bénéficiaire, **la discrétion est de règle**. Lorsque le bénéficiaire est nommément désigné, l'assuré porte au contrat ses nom, prénom et coordonnées afin de permettre à la SMAvie BTP de l'informer quand elle a connaissance du décès de l'assuré. Il est recommandé à l'adhérent de modifier la clause bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée.

Vous désirez effectuer un versement sur votre compte, mettre en place, modifier ou arrêter un programme de versement

Je souhaite

- arrêter le programme de versement actuel
- effectuer un versement libre d'un montant de _____ €
[minimum : 500 euros]

Règles de valorisation (cf §3 de la notice d'information de Multicompte).

- Support € SMAvie BTP, échéances fin de mois : pour tout versement reçu au siège de la SMAvie BTP avant le 4^e jour précédant le dernier jour d'un mois, la date de début de valorisation est le dernier jour de ce mois.
- Support SICAV ou FCP, échéances hebdomadaires : pour tout versement reçu au siège de la SMAvie BTP avant le mardi, la date de début de valorisation est le vendredi suivant.

- mettre en place ou modifier un programme de versements d'un montant de _____ €
payables chaque :
- Année [minimum : 500 euros]
 - Semestre [minimum : 300 euros]
 - Trimestre [minimum : 150 euros]
 - Mois [minimum : 75 euros]

La demande de modification ou d'arrêt des prélèvements doit parvenir avant le 10 du mois pour être prise en compte le mois considéré.

Date du prochain prélèvement : 24 / / / /

Les versements programmés ne pouvant être effectués que par prélèvement automatique, merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal ainsi qu'une autorisation de prélèvement au nom de l'adhérent.

Mode de paiement

- Chèque bancaire ou postal joint
(à l'ordre de la SMAvie BTP)
- Virement effectué le _____
sur compte **HSBC N° 00065413955**
Code banque **30056**
Code guichet **00006**
Numéro de compte **00065413955**
Clé RIB **88**

En cas de paiement par chèque émis par une personne autre que le souscripteur du contrat, une attestation de don ou de présent d'usage (IV5003A) doit obligatoirement être remplie et jointe au présent document.

RÉPARTITION DES VERSEMENTS

(montant minimum 150 € par support)

La répartition applicable aux versements ultérieurs pourra être modifiée à tout moment.

GESTION PAR PROFILS

- Option "HARMONIE" :
- 5 % FCP HSBC MICROPAPS EURO
 - 45 % FCP BATI ACTIONS INVESTISSEMENT
 - 50 % Support € SMAvie BTP (capital garanti)
- Option "CROISSANCE" :
- 5 % FCP HSBC MICROPAPS EURO
 - 45 % FCP BATI ACTIONS INVESTISSEMENT
 - 50 % FCP BATI EXPANSION

REMARQUE :

Les sommes versées sur les supports FCP ou SICAV offrent des garanties à "capital variable" qui peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et dont la performance doit être analysée sur plusieurs années.

GESTION LIBRE

___ %	ACF	HSBC ACTIONS France
___ %	BAI	BATI ACTIONS INVESTISSEMENT
___ %	NVM	HSBC MICROCAPS EURO
___ %	ULY	ULYSSE
___ %	BAP	BATI PRUDENT
___ %	BCR	BATI CREDIT PLUS
___ %	BEA	BATI ENTREPRENDRE ASIE
___ %	BEE	BATI ENTREPRENDRE EMERGENTS
___ %	BEN	BATI ENTREPRENDRE EURO
___ %	BEQ	BATI EQUILIBRE
___ %	BEU	BATI ENTREPRENDRE USA
___ %	BEX	BATI EXPANSION
___ %	Support €	SMAvie BTP (capital garanti)
___ %	COI	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES
___ %	COM	CARMIGNAC COMMODITIES
___ %	CPM	CPR MONETAIRE SR
___ %	CPC	CPR CONVEXITE
___ %	FON	FONCIER INVESTISSEMENT
___ %	MFE	METROPOLE FRONTIERE EUROPE
___ %	OBR	OBJECTIF SMALL CAPS EURO
___ %	VIN	VALEUR INTRINSEQUE

100 %

50 %
minimum

50 %
maximum

Tous les supports financiers sont des SICAV ou des FPC, sauf le SUPPORT € SMAvie BTP.

Vous désirez effectuer un rachat (retrait)

Je souhaite effectuer

un rachat total

La valeur du compte est intégralement restituée et il est mis fin au contrat.

Je joins obligatoirement à la présente mon certificat d'adhésion.

- Cette décision vous prive définitivement des avantages fiscaux liés à votre contrat. Pour ne pas les perdre, vous pouvez opter pour un rachat partiel dont les conditions figurent ci-dessous.

un rachat partiel, pour un montant de _____ € (minimum : 750 euros).

La valeur du compte après rachat sur le contrat ne pourra être inférieure à 750 euros avec un minimum de 150 euros par support.

Le règlement sera adressé dans les 8 jours ouvrés qui suivent la date de valeur du désinvestissement selon les règles de valorisation prévues à la notice d'information (article 7).

Afin de ne pas modifier les quotas en deçà des limites légales, les rachats partiels doivent s'imputer sur chacune des unités de compte en proportion de leur part respective dans la valeur de rachat totale du contrat, à la date du rachat partiel.

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

CHOIX D'IMPOSITION DU RACHAT (TOTAL OU PARTIEL)

- Réintégration de la plus-value dans le revenu imposable.
- Exonération en cas de force majeure (uniquement en cas de rachat total).
- Prélèvement libératoire.

Motif à préciser obligatoirement :

Domicile fiscal hors de France

- J'atteste sur l'honneur avoir mon domicile fiscal hors de France, au sens de l'article 4B du Code général des impôts.
- Je joins également un certificat de résidence ou d'imposition de mon pays de résidence.

Mode de versement :

- Chèque bancaire
- Virement bancaire (ci-joint un relevé d'identité bancaire ou postal)

Autres demandes

Une demande spécifique vous sera adressée à réception de ce document.

- Avance ⇒ "MultiCompte - demande d'avance"

Si vous souhaitez modifier votre domiciliation bancaire, merci de nous adresser le relevé d'identité bancaire (RIB) correspondant, accompagné de l'autorisation de prélèvement bancaire.

Si ces documents vous faisaient défaut, nous vous les adresserons sur simple demande. Ils sont également disponibles sur le site Internet www.smabtp.fr.

Pour toute autre demande, merci de contacter votre conseiller en assurance.

Fait à

le

Signature de l'assuré(e)



tous les jours ouvrés,
de **9 H à 12 H** et de **14 H à 17 H 30**
(**16 H 30**, le vendredi)



SMABTP
VIE

ASSURANCES VIE
ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE SANTÉ